



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Délégation pour les relations avec les pays du Mercosur

COMMUNICATION AUX MEMBRES

(N° 7/2010)

Objet: Déclaration conjointe de la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Mercosur, des délégations du Parlement du Mercosur et des congrès nationaux des États membres du Mercosur au Parlement latino-américain à l'Assemblée EuroLat, tenue à Cuenca en novembre 2010, sur les négociations de l'accord de partenariat stratégique UE-Mercosur

Bruxelles, le 11 novembre 2010

CM839019FR.doc

PE446.697v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR

Les députés membres de la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Mercosur, des délégations du Parlement du Mercosur et des congrès nationaux des États membres du Mercosur au Parlatino à l'Assemblée EuroLat, réunis dans la ville de Cuenca, en Équateur, à l'occasion des réunions des commissions permanentes de l'Assemblée EuroLat, le 5 novembre:

SOULIGNANT l'importance des relations entre le Mercosur et l'Union européenne dans le contexte de leurs liens historiques, de leurs valeurs culturelles et de leurs relations politiques et commerciales,

CONSIDÉRANT l'accord-cadre interrégional de coopération signé en 1995 entre le MERCOSUR et l'Union européenne,

CONSIDÉRANT que, lors du V^e sommet ALC-UE, tenu à Lima en 2008, les présidents et les chefs d'États des pays ALC et de l'UE ont insisté sur l'importance d'un accord de partenariat Mercosur-UE ambitieux et équilibré et ont rappelé leur engagement à faire aboutir les négociations avec succès aussi tôt que les conditions le permettraient, sur la base des travaux existants et des résultats déjà obtenus,

CONSIDÉRANT que, lors du IV^e sommet Mercosur-Union européenne, tenu à Madrid le 17 mai 2010, les deux parties ont mis l'accent sur leur engagement à conclure sans délai les négociations afin de parvenir à un accord de partenariat qui permettrait d'intensifier les relations et offrirait des avantages politiques et économiques significatifs pour les deux parties,

SOULIGNANT la pertinence des travaux menés par l'Assemblée parlementaire EuroLat et ses contributions au partenariat stratégique birégional UE-ALC, dans la poursuite de la contribution au renforcement, au développement et à la visibilité du partenariat en tant qu'institution de consultation, de contrôle et de suivi du partenariat,

SOULIGNANT la nature représentative et plurielle des parlements, en tant que vastes lieux de débat reposant sur la diversité politique, idéologique et culturelle de leurs membres,

RÉAFFIRMANT la tâche parlementaire en tant qu'instrument fondamental pour parvenir à des consensus et des équilibres contribuant au développement durable et intégral des peuples;

les signataires, députés membres de l'Assemblée EuroLat, membres de la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Mercosur, de la délégation du Parlement du Mercosur, et des congrès nationaux des États membres du Mercosur au Parlatino:

DÉCIDENT

- 1- de communiquer aux gouvernements des États membres du sommet Mercosur-Union européenne leur intention d'être étroitement associés à toutes les phases des négociations de l'accord de partenariat stratégique entre le Mercosur et l'Union européenne pour que celui-ci soit équilibré et ambitieux;
- 2- de réaffirmer leur engagement vis-à-vis de l'intégration birégionale en tant que condition nécessaire pour favoriser les aspects matériels et parvenir au développement durable des deux parties, au travers de la complémentarité et de la coopération réciproque, sur la base de la justice sociale et dans le respect de la diversité culturelle, de la souveraineté et de l'autodétermination des peuples;
- 3- de confier au cosecrétariat de l'Assemblée parlementaire EuroLat la tâche de diffuser le présent communiqué et de le transmettre à toute personne concernée.

**Fait à Cuenca, République de l'Équateur
le 5 novembre 2010**